

- L'original du reçu de paiement de la réception à titre isolé (RTI) du véhicule
- Une photocopie lisible de la facture CIE / SODECI du propriétaire ou le certificat de résidence
- Une photocopie lisible de l'attestation d'assurance en cours de validité du véhicule

MODIFICATION DE CARTE GRISE

- Une photocopie lisible de la carte grise (présentation de l'original) ou un certificat de perte en original en cas de perte ou de vol de la carte grise
- Une photocopie lisible du document d'identification (personne physique) en cours de validité du propriétaire du véhicule. Si le propriétaire est une personne morale, une photocopie lisible du document d'identification (personne physique) en cours de validité de son représentant légal et une photocopie lisible du document approprié à son statut juridique
- Une photocopie lisible du certificat de visite technique en cours de validité (présentation de l'original)
- L'original de l'extrait de carte grise au cas où la carte grise n'existe pas dans la base de données unique
- Une photocopie lisible de l'acte justifiant la modification sollicitée (présentation de l'original)
- Une photocopie lisible de la facture CIE / SODECI du propriétaire ou le certificat de résidence
- Une photocopie lisible de l'attestation d'assurance en cours de validité du véhicule

DUPLICATA DE CARTE GRISE

- Une photocopie lisible du document d'identification (personne physique) en cours de validité du propriétaire du véhicule. Si le propriétaire est une personne morale, une photocopie lisible du document d'identification (personne physique) en cours de validité de son représentant légal et une photocopie lisible du document approprié à son statut juridique
- Un certificat de déclaration de perte en original de la carte grise en cas de perte ou de vol ou l'original de la carte grise détériorée
- Une photocopie lisible de la vignette et du certificat de visite technique en cours de validité (présentation de l'original) ou un procès verbal de constat de vol du véhicule, le cas échéant
- Une photocopie lisible de l'attestation d'assurance en cours de validité

OPPOSITION À MUTATION

- Un procès-verbal de déclaration de vol en cas de vol ou une décision de l'autorité judiciaire ou une demande écrite du propriétaire du véhicule
- Une photocopie lisible du document d'identification (personne physique) en cours de validité du propriétaire du véhicule. Si le propriétaire est une personne morale, une photocopie lisible du document d'identification (personne physique) en cours de validité de son représentant légal et une photocopie lisible du document approprié à son statut juridique
- L'original de l'extrait de carte grise au cas où la carte grise n'existe pas dans la base de données unique.

MAIN LEVÉE D'OPPOSITION À MUTATION

- Une demande écrite du demandeur adressée au Directeur Général de l'Administration en charge du transport routier pour la levée d'opposition à mutation ou un procès-verbal de déclaration de véhicule retrouvé, ou une décision de l'Autorité judiciaire pour la levée d'opposition
- Une photocopie lisible du document d'identification (personne physique) en cours de validité du propriétaire du véhicule. Si le propriétaire est une personne morale, une photocopie lisible du document d'identification (personne physique) en cours de validité de son représentant légal et une photocopie lisible du document approprié à son statut juridique,
- L'original de l'extrait de carte grise au cas où la carte grise n'existe pas dans la base de données,
- L'attestation d'opposition à mutation

2. TARIFS DES FORMALITÉS

CHANGEMENT DES CARACTÉRISTIQUES

CARACTÉRISTIQUES

- Moto
- Véhicule à moteur de Puiss. Inferieure ou égale à 7 CV
- Véhicule à moteur de Puiss. Comprise entre 8 et 15 CV
- Véhicule à moteur de Puiss. Supérieur à 15 CV
- Semi-remorque et Remorque

COÛTS (F CFA)

10 000
35 000
40 000
45 000
50 000

VENTE AUX ENCHÈRES

CARACTÉRISTIQUES

- Moto
- Véhicule à moteur de Puiss. Inferieure ou égale à 7 CV
- Véhicule à moteur de Puiss. Comprise entre 8 et 15 CV
- Véhicule à moteur de Puiss. Supérieur à 15 CV
- Semi-remorque et Remorque

COÛTS (F CFA)

10 000
20 000
25 000
30 000
30 000

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE (Mutation)

CARACTÉRISTIQUES

- Moto
- Véhicule à moteur de Puiss. Inferieure ou égale à 7 CV
- Véhicule à moteur de Puiss. Comprise entre 8 et 15 CV
- Véhicule à moteur de Puiss. Supérieur à 15 CV
- Semi-remorque et Remorque

COÛTS (F CFA)

10 000
20 000
25 000
30 000
30 000

DUPLICATA DE CARTE GRISE EXISTANT DANS LA BD

CARACTÉRISTIQUES

- Moto
- Véhicule à moteur de Puiss. Inferieure ou égale à 7 CV
- Véhicule à moteur de Puiss. Comprise entre 8 et 15 CV
- Véhicule à moteur de Puiss. Supérieur à 15 CV
- Semi-remorque et Remorque

COÛTS (F CFA)

10 000
20 000
25 000
30 000
30 000